



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

**Dossier suivi par Patrice JADAULT**

Tel. : 04.94.35.74.67

Mail : [p.jadault@inao.gouv.fr](mailto:p.jadault@inao.gouv.fr)

**Vos Réf** : NG/MM/LB n°659

LRAR

Affaire suivie par :

Mail : [mairie.solliesville@wanadoo.fr](mailto:mairie.solliesville@wanadoo.fr)

**Nos Réf** : 01/08/07/2022

**Objet** : Avis sur le projet de PLU révisé  
de la commune de Solliès-Ville.

La Directrice de l'INAO

à

**Monsieur Le Maire**

**Mairie de Solliès-Ville**

**9 rue du 6<sup>ème</sup> R.T.S**

**83210 SOLLIÈS-VILLE**

La Valette-du-Var, le 25 juillet 2022

Monsieur Le Maire,

Par courrier en date du 29 juin 2022, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé de votre commune.

La commune de Solliès-Ville est incluse dans les aires géographiques des AOC : « Figue de Solliès » et « Huile d'olive de Provence ». Elle est également incluse dans les aires géographiques des IGP : « Méditerranée », « Var », « Miel de Provence » et « Thym de Provence ».

Après étude de ce projet de Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune de Solliès-Ville, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas de remarque à formuler, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOC et des IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie DDTM 83

La Directrice Marie GUITTARD  
et par délégation Emmanuel ESTOUR